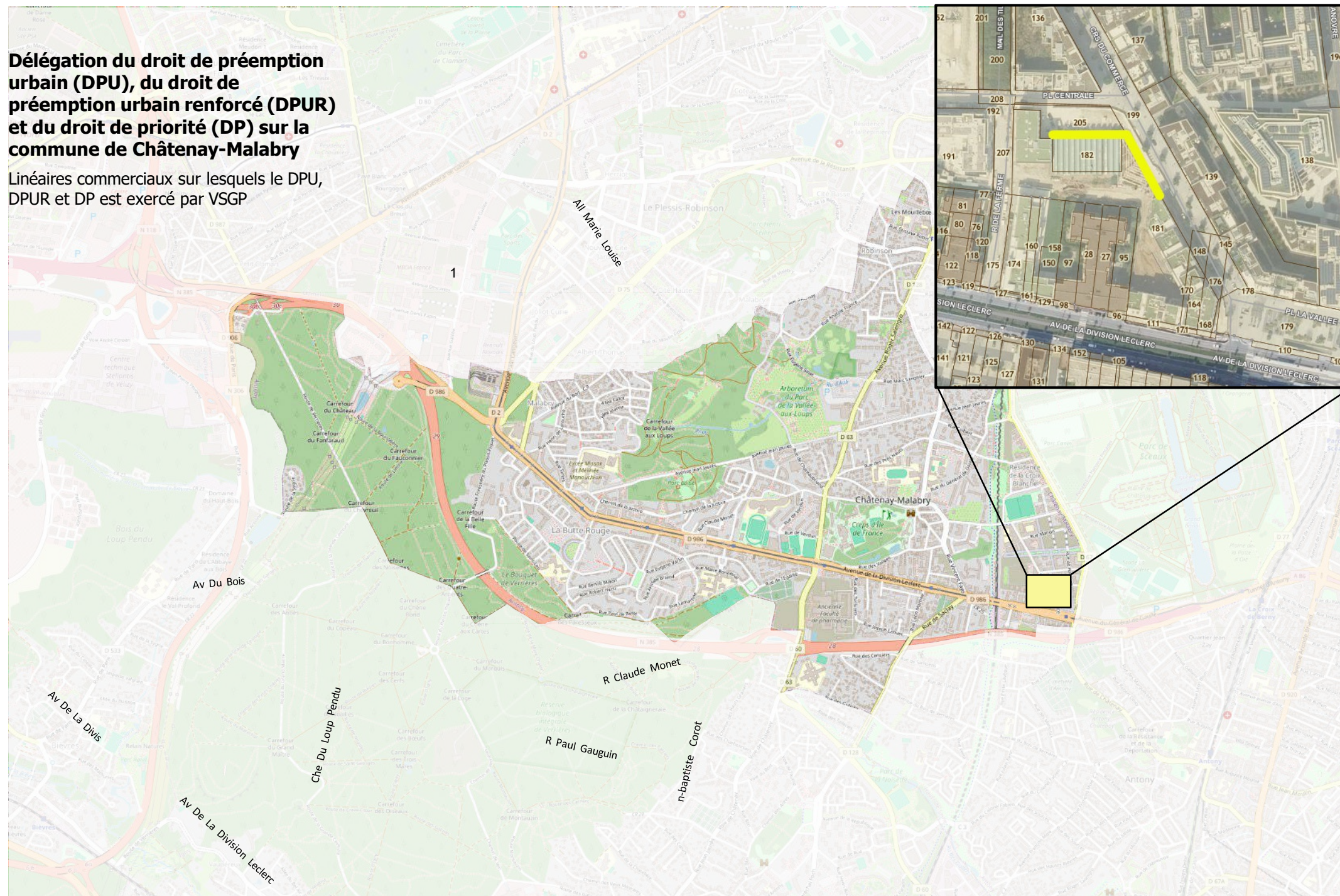


Délégation du droit de préemption urbain (DPU), du droit de préemption urbain renforcé (DPUR) et du droit de priorité (DP) sur la commune de Châtenay-Malabry

Linéaires commerciaux sur lesquels le DPU, DPUR et DP est exercé par VS GP



Place Centrale et cours du Commerce